

Mémoire de stage

1 – Nature du stage

Votre stage doit vous permettre de collaborer à la réalisation d'un ou plusieurs projets (ou missions).

Exemples de projet :

- organisation d'un événement (foire ou salon international, conférence...)
- lancement d'un nouveau produit
- élaboration d'un site web, d'une newsletter, d'une base de données
- montage d'une opération en France ou à l'étranger (communication, négociation...)
- étude de marché pour un nouveau produit ou service en France ou à l'étranger
- prospection de nouveaux marchés ou de nouvelles clientèles

Il est très important que votre organisme d'accueil vous confie ce type de responsabilités. Si après les deux ou trois premières semaines de votre stage, ce n'était toujours pas le cas, il faudrait alors vous en entretenir avec votre tuteur au sein de l'organisme d'accueil ainsi qu'avec votre maître de stage à l'UPV.

2 – Nature du mémoire

Le mémoire consiste en une **analyse** d'un ou plusieurs des projets dont vous aurez été chargé au cours de votre stage. Il doit **s'articuler autour d'une question centrale** qui émanera de votre expérience de stagiaire et guidera de bout en bout votre analyse.

En aucun cas, il ne s'agira d'un simple journal de bord, de nature uniquement descriptive, ni a contrario d'un mémoire de type « recherche », portant sur des concepts économiques ou juridiques ou sur une évaluation des performances ou de la gestion de l'organisme d'accueil.

Il est inutile de décrire l'ensemble des activités dont vous avez été chargé. Seules celles liées au projet sont à prendre en compte.

Vous ne présenterez la structure dans laquelle vous avez travaillé (son historique, son organigramme, ses modalités de fonctionnement, l'ensemble de ses activités...) que si ces données ont des implications directes pour votre analyse.

Il n'est pas nécessaire que ce projet ait abouti ou qu'il ait été couronné de succès pour faire l'objet du mémoire. Le compte-rendu d'un échec ou d'une difficulté a le même intérêt.

2 – Présentation

- 15.000 mots, en français, hors résumés, annexes, bibliographie, etc. Le nombre de mots doit être impérativement indiqué.
- Deux résumés de 600 mots, dans chacune des deux langues étudiées.
- Les normes de rédaction et de présentation propres à tout rapport de type professionnel devront être respectées : clarté, lisibilité, concision, respect des

consignes, orthographe, typographie claire et cohérente, découpage en chapitres, parties et paragraphes, pagination, notes de bas de page, etc.

- Les normes de présentation sont les suivantes : 12 Times New Roman pour le texte principal ; interligne 1.5 ; marge de droite 2.5 cm, marge de gauche 3.5 cm, texte justifié. Évitez les « veuves » et les « orphelines », y compris pour les titres et sous-titres.
- Vous devez choisir entre deux façons de structurer vos paragraphes :
 - Soit ils sont séparés du paragraphe précédent par un saut de ligne et dans ce cas, la première ligne ne comporte pas de retrait à gauche.
 - Soit ils ne sont pas séparés par un saut de ligne du paragraphe précédent et dans ce cas, la première ligne comporte un retrait à gauche de 5 espaces.
- À la demande de la structure dans laquelle vous aurez effectué votre stage, vous devrez occulter des informations sensibles (noms, chiffres). En tout état de cause, la confidentialité du travail présenté sera strictement respectée.

4 – Calendrier

Vous devrez rigoureusement respecter le calendrier suivant :

1. Rencontre **obligatoire** avec le maître de stage à l'UPV **avant** le départ en stage au cours de laquelle ce descriptif sera présenté, expliqué et commenté par l'enseignant.
2. **3 mois après** le début du stage, vous devrez obligatoirement envoyer à votre maître de stage une ébauche de plan et un retour d'expérience sur vos premières semaines.
3. Envoi d'une dizaine de pages au moins au maître de stage pour **début juillet** au plus tard.
4. Envoi de la version définitive du mémoire, sous forme imprimée et reliée exclusivement, au maître de stage et à l'assesseur **dix jours au plus tard** avant la date fixée pour la soutenance d'un commun accord entre vous-même, le maître de stage et l'assesseur.

Dans l'éventualité où ce calendrier ne serait pas respecté, le jury se réserve le droit de ne pas autoriser la soutenance.

5 – Soutenance

Le mémoire donnera lieu à une soutenance en français en présence du maître de stage, de l'assesseur et éventuellement du responsable de l'étudiant au sein de l'entreprise ou de l'organisation.

Au cours de la soutenance, l'étudiant procèdera à une **présentation orale** de son travail d'une durée maximale de **15 minutes** ; elle sera effectuée selon les critères de présentation professionnels (concision, clarté, pertinence, maîtrise de la prise de parole en public, utilisation judicieuse d'un support Power Point si nécessaire, etc.).

Cette présentation sera suivie d'un entretien avec les membres du jury ; l'ensemble ne pourra dépasser 45 minutes.

5 - Évaluation

Seront pris en compte dans la note du mémoire les points suivants :

Contenu et Structure

- les différentes parties sont-elles clairement identifiables, cohérentes et pertinentes ?
- la réflexion critique est-elle argumentée de façon cohérente et convaincante ?

Présentation

- la qualité matérielle de la présentation est-elle adéquate ?
- la qualité de la langue du texte principal comme des résumés est-elle satisfaisante ?
- la pertinence des éventuels documents annexes est-elle démontrée ?

Soutenance

- l'exposé est-il structuré de façon satisfaisante ?
- la soutenance complète-t-elle le travail écrit en évitant les redites ?
- la communication verbale et non verbale est-elle appropriée ?
- les consignes (durée, etc.) sont-elles respectées ?
- la réponse aux questions du maître de stage et de l'assesseur sont-elles satisfaisantes ?

Important : l'évaluation portant sur le déroulement du stage que le tuteur de l'étudiant au sein de l'entreprise ou de l'organisme nous aura fait parvenir comptera pour **25 % de la note du mémoire**.